



communiqué

N°:
No.: 166

Le 4 novembre 1985

TROISIÈME RENCONTRE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE

CONJOINTE CANADA-ASEAN

De hauts fonctionnaires représentant les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) ainsi que le Secrétariat de l'ASEAN à Djakarta, ont rencontré leurs homologues canadiens les 30 et 31 octobre à Ottawa à l'occasion de la troisième rencontre de la Commission consultative conjointe Canada-ASEAN.

La Commission a été créée aux termes de l'Accord de coopération économique entré en vigueur le 1er juin 1982. Son rôle est de promouvoir et d'examiner diverses formes de coopération prévues aux termes de l'Accord - coopération industrielle, commerciale et au développement. La Commission examinera également les nouvelles tendances de l'économie internationale. Le Canada et l'ASEAN sont tombés d'accord sur le besoin urgent de rétablir un système commercial multilatéral libre et ouvert, et de lutter contre le protectionnisme.

Au cours de la rencontre, les délégués de l'ASEAN se sont entretenus avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et le ministre du Commerce extérieur, l'honorable James Kelleher. M. Clark a souligné l'intérêt que le Canada porte à cette organisation, en raison de son importante contribution au progrès social et économique, et du rôle déterminant qu'elle joue pour la paix et la sécurité de la région.

Un grand nombre de questions internationales touchant les relations commerciales entre le Canada et l'ASEAN ont été abordées pendant la rencontre. Il a également été convenu que le Canada organiserait à Vancouver, dans le courant de 1986, un forum réunissant des responsables du secteur privé.